

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 février 2021

Date de la convocation : 12 février 2021

Lieu : Salle du conseil

Le 15 décembre deux-mille vingt à vingt heures, le conseil municipal de SAINT-AREY, régulièrement convoqué s'est réuni dans les lieux habituels de ses séances sous la présidence de Madame Anne STUTZ, maire.

Présents : Guy BACCOLI, Mathieu BONDAZ, Caroline CASTILLON, Bernard GLUSZYK, Gérard JULIEN, Claire MEGIAS, Anne STUTZ

Proposition d'échange parcelle A263/partie A265

Madame le maire informe le conseil municipal de la demande de M. Stas qui souhaite acheter les parcelles A84 et A265 actuellement à la vente à Pellenfrey afin de construire une maison d'habitation et un garage. Ces 2 parcelles sont séparées par la parcelle A263 propriété de la commune. Mr. Stas souhaite implanter sa maison à cheval sur les 3 parcelles A84, A263 et A265 et propose d'échanger la parcelle communale avec une partie de la parcelle A265 qui jouxte le four à pain et le bassin communal.

Le conseil municipal estime que la nouvelle limite parcellaire proposée par M. Stas ne permet pas la réalisation d'un espace de convivialité derrière le four et décide de transmettre une nouvelle proposition d'échange.

Détachement d'un terrain à bâtir : parcelle B79

Dans le cadre de la vente d'une partie de la parcelle communale B79 en vue de construire une maison, il convient de détacher la pointe de la parcelle pour faciliter l'accès à la propriété de Mr. Besset et Mme Megias. Le devis de bornage d'un montant de 1 605 € HT a été accepté.

Demandes de subventions

Les demandes de subventions pour la réfection du toit du four à La Beaume ont été transmises à la DSIL (taux de 30%) et au CG38 (taux de 50%). Les dossiers sont en cours d'instruction par les services de l'état et par la Direction de la Culture et du Patrimoine (DCP) du CG. Un deuxième devis a été demandé.

La demande de subvention pour le Soutènement de la voirie à La Beaume doit être déposée avant le 10 mars pour être examinée lors de la prochaine conférence territoriale. Coût estimé des travaux : 9391 € HT.

Convention aire d'atterrissage parapente

Suite à la demande de M. Lionel Julien, M. Franck Pozzo et le club de parapente associatif « Envol Sud Isère » concernant la création d'une aire de décollage et d'atterrissage de vol libre entre le lieu-dit Comberon Entrecet et La Beaume, il convient de signer une convention d'autorisation à usage en vue de la pratique de vol libre sur les parcelles concernées. Au décollage, il s'agit d'une partie de la parcelle A315 pour une surface d'environ 5000 m², à l'atterrissage les parcelles B736, B737, B731 à l'exclusion de la partie louée à l'apiculteur pour une surface d'environ 9000 m².

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire à signer la convention.

Projet photovoltaïque

Madame le maire informe le conseil municipal qu'un projet de promesse de bail emphytéotique a été transmis par le groupement ENERCOOP-PIENERGIES en vue de l'implantation d'un parc photovoltaïque à La Beaume et propose d'organiser une réunion avec eux en vue de finaliser cet accord.

Point sur les travaux

Rafraichissement de la mairie : la réfection de la peinture dans la salle du conseil et dans le bureau est en cours de réalisation par l'employé communal.

Le tuyau d'évacuation des eaux-usées sous le village se déboite constamment du fait de son poids et de la pente du terrain. Le devis pour la réparation avec réfection d'un ancrage et purge s'élève à 1450 € HT.

Éclairage public : les travaux de remplacement des ampoules par des LED devaient débuter en janvier mais les travaux ont du retard. La maîtrise d'œuvre est assurée par le TE38.

La pose des gaines pour le passage de la fibre optique du Réseau Isère fibre ont été déployées entre La Beaume et Cagnet. Un talus de terre a été réalisé à La Beaume avec la terre issue de la tranchée afin d'empêcher les dépôts sauvages dans le ruisseau.

Informations diverses

Les élections départementales / régionales auront lieu en même temps les 13 et 20 juin 2021, ce qui nécessite un dédoublement des membres et du matériel.

Le Raid INP et le Rallye de la Matheysine se dérouleront sur la commune le 8 mai et le 15 mai 2021.

SIVOM du Lac : obtention du label « Terre de jeux 2024 », projet d'un nouveau parking à Treffort, travaux d'entretien du camping de Treffort, travaux sur La Mira, implantation du Môle de Savel en cours.

Compte rendu de réunions : Communauté de commune 04/02/2021

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h.